

Date de convocation : 26/05/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L' an deux mille vingt-six, le 05 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, M. Manuel LERAY, Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents :

Secrétaire de séance : Delphine BELLEC

Délibération N° 2026\*39

**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE (LCBC)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité de Loudéac Communauté Bretagne Centre a été transmis à la commune.

Ce rapport retrace l'ensemble des actions menées par l'intercommunalité au cours de l'exercice concerné ainsi que les principaux éléments relatifs au fonctionnement des services communautaires, aux projets réalisés et aux données financières associées.

Le rapport d'activité a été présenté aux membres du Conseil municipal qui ont pu en prendre connaissance.

Après présentation et échanges,

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité de LCBC ;
- **DIT** que la présente délibération sera transmise conformément à la réglementation en vigueur.

La présente délibération ne donne pas lieu à vote, le Conseil municipal prenant simplement acte de cette présentation.

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance  
Delphine BELLEC

Le Maire  
Maryline JAUEN



Pour copie certifiée conforme.